Prévention des Risques

Formation liée aux risques professionnels, plus qu'un plus, une nécessité

Une évidence, se former quel que soit le domaine est une nécessité, voire une obligation. En effet, assurer, la sécurité de leurs personnels est une obligation des chefs d'entreprise.

Dans le code du travail, tout employeur doit faire bénéficier à tout nouveau salarié et chaque fois que c'est nécessaire, une formation à la sécurité. Cette obligation légale prend tout son sens lorsque l'on est, en plus, une entreprise où les risques professionnels font pesés sur les salariés la menace d'une altération de leur santé : une maladie ou un accident.

Au niveau de la réglementation sur la formation, il faut savoir que le financement des actions de formation à la sécurité est à la charge unique de l'employeur. De plus, cette formation doit être adaptée à la qualification, à l'expérience professionnelle et au poste de chaque salarié. Enfin quelle doit être dispensée pendant l'horaire normal de travail et validée par les membres du CHSCT, si ce dernier existe au sein de l'entreprise.

Pour assurer cette formation, il est vivement conseillé de s'adresser à des sociétés spécialisées dans les risques liés à la nature de chaque entreprise.



Lorsque l'on veut sensibiliser ses salariés aux risques routiers, il sera préférable de se tourner vers des sociétés telles Préventik, spécialisé dans le domaine de la conduite alors que si l'on décide de les former aux risques d'incendie, une société comme Temis Formation sera parfaite pour la prévention au feu.

TEMIS FORMATION : Une vision innovante de la prévention des risques incendie et électrique en entreprise

Les risques liés au travail existent, mais ils peuvent être réduits et maîtrisés. Temis Formation, organisme de formation à la sécurité, la sûreté et la prévention des risques professionnels, participe à l'amélioration des conditions de travail en proposant aux grandes entreprises mais également aux PME-PMI des solutions innovantes.



Fort de notre expertise pour préserver la santé et assurer la sécurité des salariés dans l'entreprise, notre équipe de formateurs et de consultants spécialisés propose des offres de formation, des actions de conseil et de prévention dans ses centres de Paris-Villejuif, Lyon et Toulouse mais aussi directement dans les entreprises et ce dans toute la France. Notre Safety Bus est un nouveau concept unique et novateur pour la formation de vos collaborateurs à la sécurité incendie. Cette unité mobile permet la formation de 48 à 72 personnes par jour dans un grand confort et un système de pédagogie virtuel exclusif ainsi qu'un espace pratique sur 5 types de feux réels. Nous vous proposons 4 programmes de 1 à 3 heures.

Le Safety bus se distingue des autres véhicules par ses prestations haut de gamme : ses espaces théorique et pratique sont dotés d'installations inédites et disposent d'outils très performants.

Nous sommes également spécialisés dans la formation pour la préparation à l'habilitation

électrique, obligatoire pour l'ensemble des salariés amenés à intervenir à proximité ou sur des installations électriques. L'habilitation électrique n'a pas pour but d'enseigner l'électricité, elle vise uniquement à apprendre et surtout comprendre les risques et acquérir les réflexes pour se protéger.

TEMIS formation c'est un catalogue complet, de nombreuses dates de formation en inter dans nos centres et l'un des meilleurs rapports qualité prix du secteur.



Pour plus d'informations : TEMIS FORMATION Tél. 01.42.11.11.72 www.temis-formation.fr